

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2022

ENCOURAGER L'USAGE DU CONTRÔLE PARENTAL SUR CERTAINS ÉQUIPEMENTS ET SERVICES VENDUS EN FRANCE ET PERMETTANT D'ACCÉDER À INTERNET - (N° 4646)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC37

présenté par
M. Studer, rapporteur

ARTICLE 2

I. – À l'alinéa 3, après le mot : « premier »,

insérer les mots :

« deuxième, quatrième et cinquième ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« Au »,

le mot :

« Aux ».

III. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« alinéa »,

le mot :

« alinéas ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.